

Déclaration anti-plagiat
Document à scanner après signature
et à intégrer au mémoire (version papier et électronique)

DÉCLARATION

Vu l'adoption par le conseil des études et de la vie universitaire (commission de la formation et de la vie universitaire)
de la charte relative au plagiat par délibération datée du 10 février 2015,
Vu l'approbation par le conseil d'administration de la charte relative au plagiat par délibération datée 24 février 2015,

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.
6. J'ai bien pris connaissance de la charte relative au plagiat applicable aux usagers dont un exemplaire m'a été remis en copie papier ou numérique.

NOM :

PRENOM :

DATE :

SIGNATURE :